

RNCP37275 Titre professionnel de formateur professionnel d'adultes (TP FPA)

Un entretien individuel avec un référent pédagogique sera nécessaire avant l'entrée en formation afin d'évaluer les motivations du stagiaire, son niveau de communication orale et écrite, sa connaissance dans les outils bureautiques et palier aux risques de décrochage.

Présentiel - Synchrone

Délais d'accès: 1 à 2 session(s) organisée(s) par an.

Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine et souhaitant transmettre ses compétences, ainsi qu'aux formateurs en activité désirant structurer leurs pratiques et obtenir une certification reconnue.



Pré Requis

Aucun

Modalités d'entrée en formation

Un entretien individuel avec un référent pédagogique sera nécessaire avant l'entrée en formation afin d'évaluer les motivations du stagiaire, son niveau de communication orale et écrite, sa connaissance dans les outils bureautique et palier aux risques de décrochage.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Concevoir et préparer la formation
Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
Accompagner les apprenants en formation
Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Blocs de Compétences

La formation se compose de 4 blocs, complétés par 4 périodes en entreprise.

Remarque : les 4 blocs forment aux 4 CCP du titre.

Bloc 1 : Intégration / Concevoir et préparer la formation – 154 h

- Elaborer la progression pédagogique
 - Concevoir un scénario pédagogique
 - Concevoir les activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multi modalité
- Période en entreprise (2 semaines)

Bloc 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants – 140 h

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants

- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
Période en entreprise (3 semaines)

Bloc 3 : Accompagner les apprenants en formation – 154 h

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

Période en entreprise (2 semaines)

Bloc 4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilisation sociale des entreprises – 154 h

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Période en entreprise (2 semaines)

Stage obligatoire : périodes en entreprise pour un total de 9 semaines, 315 heures minimum. Les périodes en entreprise doivent prendre en compte les objectifs spécifiques de chaque module.

Ces objectifs étant liés à l'acquisition, la mise en oeuvre et l'évaluation des compétences.

Une convention de stage est établie avec l'entreprise d'accueil.

Méthodes pédagogiques

Méthode active : mobilisation des apprenants à travers des mises en situation

Méthode interrogative : questionnement régulier des apprenants pour faire émerger les représentations

Méthode démonstrative : présentation de techniques ou de pratiques par le formateur

Méthode expérientielle : apprentissage par l'expérience, notamment via des simulations

Analyse de pratiques professionnelles : échanges à partir de situations réelles rencontrées par les apprenants

Apprentissage collaboratif : travaux en sous-groupes

Pédagogie différenciée : adaptation aux besoins des apprenants.

Moyens pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Kit Pédagogique - Documents écrits – Diaporama - Supports "clé en main"

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles polyvalentes

- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation

- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...

- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels, conforme au Référentiel d'évaluation.

Qualification Intervenant-e-s

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluations formatives tout au long de la formation et notamment à la fin de chaque bloc de compétences
- Evaluations en périodes d'application pratique: Bilan en fin de chaque stage en entreprise
- Epreuves certificatives selon référentiel RNCP37275 par un jury sur la base:
 - Du dossier professionnel
 - Des résultats aux épreuves de la session d'examen
 - De la mise en situation professionnelle
 - De l'entretien final
- Evaluation de la satisfaction stagiaire en fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Prenez contact avec l'organisme en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins, pour toute question notre référente handicap est à votre disposition : celine.dumas@prevh-group.fr

Sanction formation

Titre professionnel de formateur professionnel d'adultes de niveau V

Durée

602 heures de formation et 315 heures de stage en entreprise

Effectif

De 4 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Xavier MARTINS DA CUNHA
Directeur Prevh Sud

Tél. : 0625850219
Mail : xavier.martins@prevh-group.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RNCP37275

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

TP- Formateur professionnel d'adultes
Code de la fiche: RNCP37275
Niveau de qualification: 5
Code(s) NSF: 333: Enseignement, formation et 3332: Education et transfert de connaissances
Formacode(s): 44586: Formation formateur, 44542: Pédagogie, 44517: Conception action formation, 15084: Préparation entrée formation, 15041: Mise à niveau
Organisme certificateur: MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Date de publication de la fiche France compétences: 25/01/2023
Date d'échéance de l'enregistrement: 29/04/2028

